

désirent un meilleur mode de transport sur le détroit de Canso. Il faudra compter sur le petit bac transbordeur exploité par la province de la Nouvelle-Ecosse pour passer du continent à l'île et inversement. Les habitants de l'île voyageront encore en compagnie des blocs de glace et attendront leur tour, en été, pour prendre place sur le bac. Il incombe au reste du Canada de doner l'assurance à la population du Cap-Breton qu'on construira le plus tôt possible à travers le détroit de Canso un pont ou une chaussée reliant la terre ferme de la Nouvelle-Ecosse à l'île du Cap-Breton.

Le budget ne renferme rien qui permette aux habitants de la Nouvelle-Ecosse de gagner plus facilement leur vie dans leur propre province. Nous remercions le ministre de la réduction de l'impôt sur le revenu; elle est fort prisée, mais nous, de la Nouvelle-Ecosse, sommes un peu dans la situation du gueux qui reçoit les restes de la table du bourgeois cosu.

Le budget ne renferme aucune mesure propre à nous aider à surmonter les difficultés géographiques que représentent les mille milles qui séparent Halifax de Montréal. La Nouvelle-Ecosse a tout d'abord besoin d'aide pour rendre l'exploitation de ses ressources plus scientifique étant donné les grandes répercussions que les conditions changeantes ont eues sur elles et, en second lieu, on devrait élaborer un programme précis visant à y faciliter l'établissement de petites industries prospères. Je me rends compte que c'est plus facile à dire qu'à faire, mais je suis convaincu que c'est possible. Il y a un certain nombre de beaux postes et de belles situations dans notre province mais il n'y en a pas assez. Je le répète, il faut renforcer notre économie afin de surmonter l'obstacle géographique que représente cette distance de mille milles. Le Gouvernement actuel ne semble rien faire pour nous aider. Les habitants de la Nouvelle-Ecosse n'ont pas besoin de charité et n'en accepteraient pas; nous avons toujours réussi à solder nos comptes même pendant les plus mauvais jours et à conserver quelques pièces de monnaie pour la quête du dimanche matin. Nous faisons encore partie du Canada mais, à entendre certaines gens, on peut se le demander. Nous désirons qu'on élabore un programme précis visant à renforcer notre économie et à accroître le nombre de beaux postes et de belles situations dans notre province.

M. JEAN LESAGE (Montmagny-L'Islet): Monsieur l'Orateur, je limiterai mes observations presque exclusivement à cette question tant discutée de l'impôt sur le revenu personnel. Au cours de son exposé budgétaire, l'honorable ministre des Finances a prononcé ces paroles très justes, que je relève au hansard du 29 avril:

[M. Stanfield.]

Le rythme accéléré auquel nous avons dû, pendant la guerre, accroître les impôts, en dépit de la longue habitude, ancrée dans l'histoire de l'Amérique du Nord, que nous avions des impôts modiques et d'une liberté relative dans le domaine économique, a fait naître dans le public un sens aigu des questions fiscales.

Le ministre est bien au courant du sentiment populaire puisque, ayant noté qu'un tel sens aigu des questions fiscales existe, il ajoute:

Malgré les dégrèvements appréciables que comportaient les deux budgets antérieurs, une forte partie du public juge excessif le niveau actuel de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Il ne fait pas de doute que cette impression est générale au Canada et que notre population accepterait plus facilement nos impôts actuels, qu'elle les trouverait plus tolérables, si, relevés graduellement et en des circonstances normales, ils devaient servir à la production du temps de paix, à l'aménagement de notre domaine national et à des mesures de sécurité sociale.

De fait, lorsque nos concitoyens comprendront que cette année l'impôt sur le revenu des particuliers a pour objet de procurer les fonds nécessaires aux services de sécurité sociale, comme par exemple la pension de vieillesse et les allocations familiales, ils se rappelleront que, d'après les principes de justice sociale, seul un régime équitable d'impôt sur le revenu personnel, s'ajoutant à un programme bien conçu de sécurité sociale, peut permettre à un gouvernement d'atteindre sa fin première, qui est d'assurer le bien-être de tous les citoyens. Le seul moyen de parvenir à cette fin est de demander aux particuliers qui ont les moyens de les fournir, les sommes nécessaires pour assurer le strict minimum à ceux qui, sans faute de leur part, sont incapables de se le procurer. Voilà, dans son application la plus judicieuse, le plus sain principe de justice sociale.

On entend dire très souvent, et parfois de la part de gens bien renseignés, que l'impôt sur le revenu des particuliers entraîne inégalité des charges, du fait que trop de citoyens s'y soustraient. Dans une certaine mesure, c'est vrai, il faut le reconnaître; mais en théorie, et même dans la pratique, ces cas de fraude fiscale étant très rares, l'impôt reste fondé sur les principes d'imposition les plus justes tant qu'il n'enlève pas au citoyen ce qui est nécessaire à lui-même et à sa famille pour vivre conformément au niveau général de vie du pays.

Si l'on reconnaît que, pour doter le pays d'une saine administration, acquitter l'intérêt sur la dette nationale et assurer la sécurité sociale, il faut prélever des fonds au moyen d'impôts, quelle forme de contribution pourrions-nous substituer au régime actuel? De-